



## Arriere pensions alimentaire

Par **Zine8013**, le **16/10/2019** à **20:43**

Bonjour,

je vais essayé detre le plus explicite possible. je vivais avec madame X pendant une certaine periode et nous avons eu deux merveilleuses jumelles. Nous nous sommes séparés, passage devant le juge etccc. Le paiement se faisait tres bien meme si je ne les voyait pas enfin bref.

Aujourd'hui, je me suis marié et j'ai un petit boutchou de 5ans mais malheureusement je traine une dette de pensions alimentaire que je n'ai pas payé car à une periode je ne travaillais pas avec 0 revenu. (1an sans payer malheureusement). Actuellement j'ai repris le paiement de la pension et tous se passe bien dans le meilleur des mondes.

Actuellement je gagne environ 400euros et ma femme touche 550euros on arrive a peine à joindre les 2 bouts. Mais Dieu merci nous y arrivons tres bien.

comment faire pour trouver un arrangement afin deviter qu'on vienne saisir les meubles que nous avons ?

j'ai juste envie d'éviter une honte monumentale devant ma fille.

Est ce qu'il y a des prescriptions au bout d'un certain temps ?? ou tout simplement une façon de s'arranger car cela ne me derange pas de les payer mais je n'en ai pas les moyens à l'instant T.

Si vous pouvez m'éclairer sur une procédure à suivre.

bien à vous.